



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT**

### **Point de presse COVID-19 du Conseil d'État - 3 juillet 2020**

**« Contrôler le risque tout en maintenant au maximum nos libertés retrouvées » : en ouvrant ce point de presse COVID, la présidente du Conseil d'Etat Nuria Gorrite a évoqué la difficile position des autorités, qui doivent redonner à la population le plus de liberté possible, sans que les contaminations ne repartent à la hausse. « Le respect des mesures d'hygiène simples et de quelques contraintes dans notre vie de tous les jours doit nous éviter des mesures beaucoup plus drastiques », a averti la conseillère d'État à l'heure où Confédération et cantons rappellent la population à leurs responsabilités. « Le virus n'a pas disparu, il va nous accompagner encore de nombreux mois, et les gestes barrière appris au début de cette crise gardent toute leur actualité», a enchaîné Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et de l'action sociale, pour qui l'augmentation du nombre de nouvelles infections est probablement liée au non-respect des mesures individuelles de protection. Mme Ruiz a appelé chacun et chacune à appliquer strictement les mesures de protection. Les gestes barrière et la distance physique doivent être strictement respectés dans les lieux de rassemblement fermés, a répété Philippe Leuba, chef du Département de l'économie. Si ce n'est pas possible, le port du masque et le traçage doivent être prévus. Le conseiller d'État a annoncé que le port du masque sera obligatoire dans les commerces accueillant plus de 10 clients dès mercredi 8 juillet. Clubs, bars et discothèques sont astreints dès ce soir à des mesures d'identification de la clientèle. La Police cantonale du commerce avec l'appui des polices cantonale et communales feront des contrôles, a annoncé la conseillère d'Etat Béatrice Métraux, en indiquant que commerçants, restaurateurs, tenanciers, et responsables d'établissements nocturnes sont rappelés à leurs responsabilités. La cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement a précisé que le plan ORCA n'était pas réactivé pour l'heure.**

[- Point de presse COVID-19 du 3 juillet 2020 - Dossier de presse](#)

[- Point de presse COVID-19 du 3 juillet 2020 - Discours de la présidente du Conseil d'Etat](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juillet 2020